



85

Vendée

c|a.u.e

ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

CONSEILS PRATIQUES DE PLANTATION

PLANTER DANS LE BOCAGE

PRÉAMBULE

Le département de la Vendée présente une diversité de paysages marquant fortement l'identité du territoire ; le patrimoine végétal en est un élément majeur. Cet environnement exceptionnel nécessite une attention particulière pour assurer sa pérennité.

Soucieux de préserver et de transmettre ce patrimoine, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), dans le cadre de sa mission de sensibilisation de la population et de promotion de l'identité des paysages et de qualité de l'environnement, a souhaité réaliser un guide des essences végétales à privilégier lors des plantations.

Planter dans le bocage se veut tout à la fois un outil de sensibilisation à l'environnement et au paysage vendéen, mais aussi un guide pratique permettant de conserver la richesse et la spécificité de ce patrimoine.

Destiné à toutes les personnes souhaitant planter : habitants, élus et professionnels, il présente les essences locales poussant à l'état naturel ou naturalisées et éprouvées par une longue tradition, à privilégier lors des mises en place de végétaux.

Outre leur adaptation au sol, au climat et aux usages locaux, elles garantissent une intégration harmonieuse au paysage du bocage.

PLANTER DANS LE BOCAGE

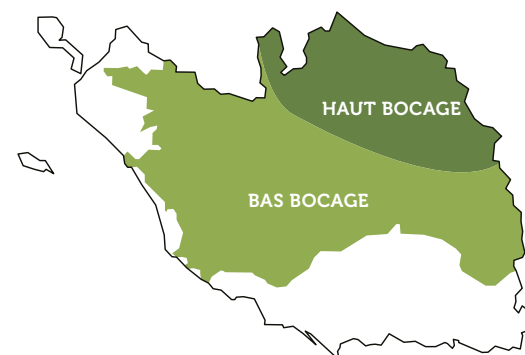
Le bocage recouvre les deux tiers du département.

Ce paysage créé par l'homme comprend deux entités contrastées :

- **le haut bocage**, au relief marqué (point culminant de la Vendée, à 290 m d'altitude) au maillage bocager dense caractérisé par des prairies permanentes vouées à l'élevage entourées de haies épaisses et par des taillis de châtaigniers occupant les coteaux les plus en pente,
- **le bas bocage**, au relief moins prononcé, dont les plateaux sont occupés par des cultures céréalières, entourées d'un maillage bocager plus lâche.

Le réseau hydrographique irrigue ce territoire sous diverses formes : sources, mares, fossés, ruisseaux, rivières, fleuves marquant des vallées plus ou moins encaissées. Majoritairement acide, le socle du bocage porte ponctuellement des zones calcaires (Faille de Chantonay).

Ce document présente les espèces d'arbres et d'arbustes les plus couramment rencontrées dans leurs principales utilisations : arbre isolé, alignement, bord de rives et zones humides, boisement, haie champêtre et haie libre près des habitations.



1

L'ARBRE ISOLÉ

OBJECTIFS PAYSAGERS

Créer un élément de repère, identifier un lieu.

LOCALISATION

À proximité des villages, dans les cours de ferme, au niveau des carrefours, des calvaires, sur les places de ville, au niveau des entrées de ville.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

ARBRES

- charme
- châtaigniers (commun et greffé)
- chêne chevelu
- chêne liège (arbre de parc)
- chêne pédonculé (*sol frais)
- chêne sessile
- frêne commun (*sol frais) (*risque de chalarose)
- marronnier (arbre de parc)
- noyer
- pin parasol (arbre "symbole")
- platane (arbre de parc)
- tilleuls (à petites et à grandes feuilles)

2

EN ALIGNEMENT

OBJECTIFS PAYSAGERS

Mettre en scène une voie, un axe, une entrée de ville (créer un événement fort), souligner une direction.

OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

Améliorer le confort thermique des usagers (apporter un ombrage).

LOCALISATION

En bordure de route, en entrée de ville, le long des axes principaux et des rues du bourg.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

ARBRES

- charme
- châtaigniers (commun et greffé)
- chêne pédonculé (*sol frais)
- chêne sessile
- érables (sycomore et champêtre)
- frêne commun (*sol frais) (*risque de chalarose)
- marronnier (arbre de parc)
- noyers (commun, hybride, noir)
- platane (arbre de parc)
- tilleuls (à petites et à grandes feuilles)

3 LES BORDS DE RIVES ET ZONES HUMIDES

OBJECTIFS AGRONOMIQUES

Maintenir les berges, limiter l'érosion des sols.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), assurer la continuité des corridors écologiques.

LOCALISATION

Le long des cours d'eau, autour des étangs, en périphérie de zones humides.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

ARBRES

- aulne glutineux (*attention aux attaques de phytophthora)
- chêne pédonculé
- frêne commun (*risque de chalarose)
- ormes (résistants à la graphiose)
- peuplier noir et de culture
- saules blanc, cendré, marsault et osier
- tremble

ARBUSTES

- bourdaine
- cornouiller sanguin
- noisetier
- prunellier
- troène commun
- viorne obier

4 LE BOISEMENT

OBJECTIFS AGRONOMIQUES

Valoriser les terres à faible qualité agronomique, fixer les pentes, lutter contre l'érosion des sols.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Produire du bois (selon l'importance de la surface et le choix des espèces), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), améliorer le confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent).

LOCALISATION

Sur les terres de mauvaise qualité agronomique, sur les coteaux.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

ARBRES

- alisier torminal
- charme
- châtaignier commun
- chêne pédonculé (*sol frais)
- chêne sessile
- cormier
- érable champêtre
- frêne commun (*sol frais) (*risque de chalarose)
- merisier
- poirier franc
- pommier franc
- tilleul à petites feuilles

5

LA HAIE CHAMPÊTRE

OBJECTIF AGRONOMIQUE

Limiter l'érosion des sols, créer un brise-vent (en mélangeant arbustes, cépées et arbres tiges), abriter le bétail.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Produire du bois de chauffage (selon l'importance du linéaire et le choix des espèces), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), assurer la continuité des corridors écologiques, améliorer le confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent, apporter un ombrage).

OBJECTIFS PAYSAGERS

Clôturer une parcelle, intégrer des bâtiments.

LOCALISATION

- **En milieu rural :** au niveau de bordure de chemins, des séparations de champs, des espaces naturels, des sièges d'exploitation, des villages.
- **En milieu urbain :** dans les coulées vertes, au niveau des espaces verts, des limites parcellaires.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

ARBRES

- alisier torminal
- charme
- châtaigniers (commun, greffé, hybride)
- chêne chevelu
- chêne pédonculé (*sol frais)
- chêne sessile
- chêne tauzin
- cormier
- érable champêtre
- érable sycomore
- frêne commun (*sol frais) (*risque de chalarose)
- merisier
- ormes (champêtre, hybride, Lutèce)
- poirier franc / pommier franc
- prunier myrobolan
- saules blanc, cendré, marsault et osier (*sol frais)
- tilleul à petites feuilles

ARBUSTES

- ajonc
- bourdaine
- cornouiller sanguin
- fusain d'Europe
- genêt à balais
- houx
- néflier
- nerprun purgatif
- noisetier commun
- prunellier
- sureau noir
- troène commun
- viorne obier



6

LA HAIE LIBRE PRÈS DES HABITATIONS

OBJECTIF AGRONOMIQUE

Limiter l'érosion des sols.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Apporter un meilleur confort thermique (créer un brise-vent, apporter un ombrage) à proximité des habitations, servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), améliorer l'équilibre écologique du jardin (en privilégiant les essences locales).

OBJECTIFS PAYSAGERS

Clôturer une parcelle, donner de l'intimité, favoriser l'intégration paysagère.

LOCALISATION

Abords de fermes, franges et entrées de bourg, lotissements.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

Il convient d'utiliser en majorité les essences locales préconisées pour la haie champêtre. On pourra leur adjoindre avec parcimonie ces végétaux plus horticoles.

ARBRES

- cerisier à grappes
- poirier variétés anciennes
- pommier variétés anciennes
- prunier myrobolan
- saules osier et pourpre (*sol frais)

ARBUSTES

- amélanchier,
- genêt d'Espagne
- noisetier à gros fruits
- troène persistant
- troène du Japon
- viorne tin

* voir annexe: glossaire



ARBRES DE HAUT JET ET EN CÉPÉE



ALISIER TORMINAL
Sorbus torminalis

C C_é H_j



AULNE GLUTINEUX
Alnus glutinosa

C C_é H_j



CHARME
Carpinus betulus

M C C_é H_j



MERISIER
Prunus avium

C H_j



NOYER COMMUN
Juglans regia

C H_j



ORMES (résistant à la graphiose)
Ulmus lutèce & ulmus resista

C C_é H_j



CHÂTAIGNIER
Castanea sativa

C C_é H_j



CHÊNE CHEVELU
Quercus cerris

C H_j



CHÊNE PÉDONCULÉ
Quercus robur

C H_j



PIN PARASOL
Pinus pinea

P H_j



PRUNIER MYROBOLAN
Prunus cerasifera

C C_é



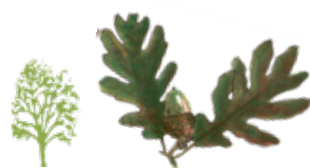
SAULE MARSAULT
Salix caprea

C C_é



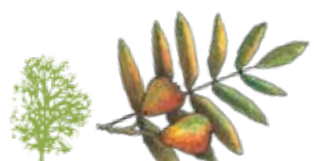
CHÊNE SESSILE
Quercus petraea

C H_j



CHÊNE TAUZIN
Quercus pyrenaica

M C H_j



CORMIER
Sorbus domestica

C H_j



SAULE BLANC
Salix alba

C C_é H_j



TILLEULS
Tilia cordata & tilia platyphyllos

C H_j



TREMBLE
Populus tremula

C H_j



ÉRABLE CHAMPÊTRE
Acer campestre

C C_é H_j



ÉRABLE SYCOMORE
Acer pseudoplatanus

C C_é H_j



FRÊNE COMMUN
Fraxinus excelsior

C H_j C_é

- P** Essences persistantes (gardant leur feuillage en hiver).
- C** Essences caduques (perdant leur feuillage en hiver).
- M** Essences marcescentes (dont le feuillage sec reste attaché aux branches en hiver).
- H_j** Arbres de haut jet (qu'on laisse se développer).
- C_é** Arbres utilisables en cépée (qu'on taille à dix cm du sol la 3^e année pour obtenir une ramification depuis la base).

ARBUSTES ET ARBRISSEAUX



AJONC
Ulex europæus

P



BOURDAINE
Rhamnus frangula

C



CORNOUILLER SANGUIN
Cornus sanguinea

C



FUSAIN D'EUROPE
Euonymus europæus

C



HOUX
Ilex aquifolium

P



NÉFLIER
Mespilus germanica

C Cé



NOISETIER
Corylus avellana

C



PRUNELLIER
Prunus spinosa

C



SUREAU NOIR
Sambucus nigra

C



TROÛNE COMMUN
Ligustrum vulgare

M C



VIORNE OBIER
Viburnum opulus

C



VIORNE TIN
Viburnum tinus

P

P

Essences persistantes (gardant leur feuillage en hiver).

C

Essences caduques (perdant leur feuillage en hiver).

M

Essences marcescentes (dont le feuillage sec reste attaché aux branches en hiver).

ANNEXE

GLOSSAIRE

SOL FRAIS

Un sol frais est un sol qui garde un minimum d'humidité, ainsi selon un gradient croissant on parle de sol sec, frais, humide, gorgé d'eau... Certains végétaux comme le chêne pédonculé sont à planter exclusivement en sol frais au risque de dépérir.

PHYTOPHTHORA

Phytophthora alni est un champignon microscopique s'attaquant à l'aulne glutineux. Afin d'en limiter la propagation il est recommandé de :

- s'assurer de la qualité sanitaire des plants (éviter de récupérer des pousses naturelles potentiellement infectées)
- planter sur le talus de la berge à plus de 50 cm au-dessus du niveau de l'eau (le rôle de maintien des berges est alors moindre).
- privilégier la diversité en plantant les aulnes en mélange avec d'autres essences (proscrire les plantations monospécifiques d'aulnes glutineux).

CHALAROSE

Chalara fraxina est un champignon responsable du dépérissement des pousses du frêne, pouvant entraîner la mort des jeunes arbres, plus rarement des arbres adultes. Afin d'en freiner la propagation, il est recommandé de privilégier la diversité en plantant des frênes en mélange avec d'autres essences.

ARBRES DE HAUT JET

Arbres qu'on laisse se développer : ils ont un tronc unique, droit et élancé. Leur silhouette reste naturelle.

ARBRES EN CÉPÉE

Arbres qu'on taille à dix centimètres du sol dans leur troisième année, pour obtenir une ramification depuis la base.

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

ARBRES	ARBRE ISOLÉ	ALIGNEMENT	BOISEMENT	BORDS DE RIVE	HAIE CHAMPÊTRE	HAIE LIBRE *
ALISIER TORNAL			•		•	•
AULNE GLUTINEUX				•		
CERISIER À GRAPPES						★
CHARME	•	•	•		•	•
CHÂTAIGNIER	•	•	•		•	
CHÊNE CHEVELU	•				•	
CHÊNE-LIÈGE	•					
CHÊNE PÉDONCULÉ	•	•	•	•	•	
CHÊNE SESSILE	•	•	•		•	
CHÊNE TAUZIN					•	
CORMIER			•		•	
ÉRABLE CHAMPÊTRE			•		•	•
ÉRABLE SYCOMORE		•			•	•
FRÊNE COMMUN *	•	•	•	•	•	•
MARRONNIER	•	•				
MERISIER			•		•	
NOYER COMMUN	•	•				
ORMES (champêtre, hybride, lutèce)				•	•	•
PIN PARASOL	•					
PLATANE	•	•				
POIRIER FRANC			•		•	•
POIRIER VARIÉTÉS ANCIENNES						★
POMMIER FRANC			•		•	•
POMMIER VARIÉTÉS ANCIENNES						★
PRUNIER MYROBOLAN					•	•
TREMBLE				•		
SAULES				•	•	•
TILLEUL À PETITES FEUILLES	•	•	•		•	
TILLEUL À GRANDES FEUILLES	•	•				

ARBUSTES & ARBRISSEAUX	BOISEMENT	BORDS DE RIVE	HAIE CHAMPÊTRE	HAIE LIBRE *
AJONC			•	
AMÉLANCHIER				★
BOURDAINE		•	•	•
CORNOUILLER SANGUIN		•	•	•
FUSAIN D'EUROPE			•	•
GENÊT À BALAIS			•	•
GENÊT D'ESPAGNE				★
HOUX			•	•
NÉFLIER			•	
NERPRUN PURGATIF			•	•
NOISETIER À GROS FRUITS				★
NOISETIER COMMUN	•	•	•	•
PRUNELLIER		•	•	
SUREAU NOIR			•	•
TROÈNE COMMUN		•	•	•
TROÈNE DU JAPON				★
TROÈNE PERSISTANT				★
VIORNE OBIER		•	•	•
VIORNE TIN				★

* HAIE LIBRE

Près du bâti, on veillera à composer des haies libres en utilisant quelques essences horticoles parmi les essences champêtres.

★ ESSENCE HORTICOLE

Plante cultivée pour l'ornement du jardin, ne se trouvant pas à l'état naturel dans le paysage local.

• ESSENCE CHAMPÊTRE

Plante poussant à l'état naturel dans le paysage local, ou éprouvée par un usage traditionnel.

* ATTENTION À LA CHALAROSE



CONSEIL d'ARCHITECTURE, d'URBANISME
et de l'ENVIRONNEMENT de la VENDÉE,

Pour tout renseignement, contactez-nous au 02 51 37 44 95
ou sur **www.caue85.com**

retrouvez-nous sur



—

Conception & réalisation : CAUE de la Vendée.

Conception graphique : www.pascalmaurand.fr

Photographies : CAUE de la Vendée.

Photo aérienne de couverture : ©Michel Bernard, ECAV Aviation.

Impression : AMD (49)

Avec le concours de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire,
du Centre National de la Propriété Forestière
& du Service Nature du Conseil Départemental de la Vendée.

Version revue et corrigée : septembre 2020

ISSN : 2110-0578

ISBN : 978-2-918010-38-8

